

L'espace mental de l'enquête (II)

L'interprétation et les chemins de la preuve

The mental space of the inquiry (II). Interpretation and the pathways of proof

Jean-Claude Passeron



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/enquete/393>

DOI : [10.4000/enquete.393](https://doi.org/10.4000/enquete.393)

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1996

Pagination : 89-126

Référence électronique

Jean-Claude Passeron, « L'espace mental de l'enquête (II) », *Enquête* [En ligne], 3 | 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, consulté le 08 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/393> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/enquete.393>

Ce document a été généré automatiquement le 29 septembre 2020.

Tous droits réservés

L'espace mental de l'enquête (II)

L'interprétation et les chemins de la preuve

The mental space of the inquiry (II). Interpretation and the pathways of proof

Jean-Claude Passeron

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article fait suite à une première partie publiée dans le n° 1 d'*Enquête* qui définissait (1) L'espace argumentatif d'une science ; (2) L'enquête sociologique comme transformation de l'information historique ; (3) Les actes et opérations d'une enquête quantitative. L'analyse de son « acte premier » – la construction des faits dans la description – traitait (a) de la distinction entre « faits » et « données » ; (b) de l'intérêt et des limites de la « représentativité » statistique ; (c) de l'opposition trompeuse entre « qualitatif » et « quantitatif » ; (d) de la méthodologie du « cas » et de celle de l'échantillonnage ; (e) de l'illusion du « corpus » autosuffisant ; (f) du rôle de la méthode comparative comme acte probatoire fondamental en sociologie, en histoire et en anthropologie.

Acte II : le code, le questionnaire et l'interprétation

- 1 Le codage des réponses à un questionnaire est devenu, au fil de la spécialisation des actes et des acteurs d'une enquête quantitative, une opération si mécanique qu'elle se présente aujourd'hui en sa pratique routinière comme un moment laborieux, mais tout d'exécution, comme une étape cruciale du nettoyage de l'information, mais où l'impeccabilité ne semble plus relever que des préceptes techniques d'une « standardisation » elle-même conçue comme une asepsie, définissable une fois pour toutes par des consignes *omnibus*. Qui d'entre nous ne s'est laissé aller à le pratiquer ou à le faire pratiquer comme une tâche subalterne, au moins comme une ascétique parenthèse de gestes machinaux, qui ne perdrait rien à ce que ses exécutants ignorent tout des hypothèses ou de la stratégie qui ont fait surgir le besoin d'enquête ? Le plus souvent, la commodité a même fait déléguer à un petit personnel d'étudiants ou de

vacataires l'application de consignes élaborées par-dessus la tête de codeurs dont le contrôle est lui-même délégué à des contremaîtres, simples garants d'une homogénéité automatique de l'imputation des réponses aux catégories d'un répertoire administratif rarement révisé¹.

Coder

- 2 S'en remettre purement et simplement aux automatismes bien rodés qui suffisent à pourvoir aux besoins en chiffres d'un *recensement* ou d'un *sondage* portant sur de simples « oui-non » ou des « souvent-jamais » répondant à des questions triviales, revient à accepter d'avance l'appauvrissement de l'interprétation dans une *enquête* de science sociale. Si, par-delà l'augmentation du nombre des informations sur le monde, une enquête entend produire de l'intelligibilité, elle doit garder le contrôle mental de ses moyens techniques de recoder le sens descriptif de ses « données » par une interprétation comparative. Ce préalable de toute interprétation s'impose encore plus quand, avec le recours au questionnaire, la standardisation du questionnement oblige à simplifier l'observation pour la quantifier plus complètement. L'élaboration d'un code précède évidemment le codage – et même le questionnaire puisque ce sont les catégories de l'interrogation conçues en fonction du codage des réponses qui engendrent la segmentation et le libellé d'un questionnaire. L'analyse de cette phase de l'enquête sociologique fait apercevoir, lorsqu'on l'interroge sur les transformations qu'elle fait subir à sa « base empirique² », que le questionnaire (ou, aussi bien, la grille d'observation d'une ethnographie méthodique) s'appuie sur une forme très particulière d'observation du monde.
- 3 Un questionnement qui s'oblige à l'immobilisation de ses questions, pour préparer leur chiffrage, se donne en effet un instrument de description dont chaque critère classificatoire ne peut être choisi que par rapport à une double exigence : (a) celle de la *standardisation* des descriptions assurément, puisque les astreintes simplificatrices qu'implique l'homogénéisation de la description se justifient par la rigueur des preuves propres aux méthodes quantitatives ; mais tout autant (b) celle d'une *cohérence* sémantique, toujours susceptible d'amélioration, entre, d'une part, les opérations de classification inhérentes à un codage et, d'autre part, l'« univers du discours » dans lequel le matériel codé sera traité pour autoriser des assertions générales, dont le sens comparatif débordera toujours le traitement statistique des matériaux propres à l'enquête en cours. Autrement dit, un codage ou un recodage s'astreignent aussi, sauf à annihiler d'avance les chances heuristiques du traitement qu'ils préparent, à maintenir un lien sémantique entre la catégorisation instrumentale de l'observation et le langage théorique qu'implique la formulation des hypothèses de départ : celles du chercheur comme celles qui viennent des enquêtes qui l'ont précédé sur le même terrain ou sur un terrain comparable, que ces enquêtes soient statistiques ou non. Le codage et, plus généralement, n'importe quelle retranscription d'une description ne se réduisent à des opérations de traduction automatique que pour le chercheur qui les pratiquerait sans savoir ce qu'il en fera ensuite ni se soucier de ceux qui l'ont précédé. Dans une science historique où les variables ne peuvent décalquer les concepts d'un « paradigme » unique et unifié, l'élaboration du code et du questionnaire, avec tout ce qu'ils conditionnent en amont comme en aval de cette phase de transformation de l'information, oblige le chercheur à multiplier les allers et retours entre les aspects les plus singuliers de son

terrain et l'univers des théories sociologiques qui ont déjà organisé d'autres enquêtes. C'est alors ou jamais qu'il choisit de faire communiquer le sens de ses concepts descriptifs avec ceux qui lui permettront de penser comparativement ses assertions datées et localisées en étendant l'appareil typologique de ses « faits » à d'autres contextes d'observation.

L'imagination sociologique

- 4 Dans un pamphlet consacré à la sociologie américaine de l'après-guerre, Wright Mills avait déjà dit l'essentiel sur les effets scientifiquement dévastateurs de l'industrialisation sociologique : dès les années cinquante, l'autonomisation techniciste des opérations de l'enquête ouvrait aux chercheurs la *via facillima* de la délégation des tâches, qui fut immédiatement la plus fréquentée³. Mills argumentait au nom du bon sens, en rappelant l'attention que le sociologue doit prêter au *sens* de son information de base sitôt qu'il la transforme pour en inférer quelque chose. Tout raisonnement transforme inévitablement ses informations en les codant ou en les recodant : un codage opère un partage entre des informations irréversiblement constituées comme « faits » différentiels dans l'argumentation qui les utilise. En outre, lorsque l'enquête recourt à un questionnement portant sur des actions ou des attitudes sociales, le sens de toute information issue de cette procédure ne peut être dissocié du sens de ce que les circonstances font dire à « l'informateur » : on n'a réponse qu'à ce qu'on lui a demandé, et qui inclut la manière dont on le lui a demandé. Pour interpréter le libellé d'une information, il faut raisonner, et un automatisme ne raisonne pas. À contre-courant de l'optimisme technologique d'époque, Mills épinglait ainsi la dérive tayloriste qui n'a pas cessé depuis lors de faire courir les sociologues après les technologies de la communication et du calcul, qui leur promettaient la lune : les délivrer, par l'automatisation des manipulations d'un matériel d'enquête, de la pensée de leurs actes d'interprétation, dans une science qui n'est sociologique que parce qu'elle est interprétative.
- 5 Le processus est aussi implacable que celui des autres industrialisations, dès lors qu'on subordonne la visée de connaissance scientifique au désir, toujours habité de quelque désir de pouvoir social, d'organiser la recherche à toujours plus vaste échelle ou d'augmenter son volume de production : passation de questionnaires improvisés à jet continu ou réalisation de campagnes d'interviews en « flux tendu », codages à la chaîne d'opinions atomisées prises au pied de la lettre ou dépouillement d'entretiens naïvement directifs mis en paquets thématiques ou en graphes hermétiques, traitements superficiels de vastes *corpus* de données quantifiées ou confection de schémas imperméables à tout commentaire, représentant, dans l'abstraction aveugle d'une retranscription formelle, des relations de moins en moins « compréhensibles » et de moins en moins interprétées entre des fantômes d'actions sociales sans chair culturelle ni contexte historique. Née aux États-Unis de la transformation des enquêtes sociologiques pour répondre aux grandes commandes publiques ou privées, cette « parcellarisation » du travail scientifique commençait en effet à faire proliférer les firmes (commerciales ou académiques) productrices de chiffres spécialisés ou vendeuses de conseils parés de tous les prestiges de l'enquête sur échantillon, en même temps qu'elle faisait croître la taille des grandes « entreprises » sociologiques, hiérarchisées sous le commandement managérial des « bureaucrates de l'empirie⁴ », patrons universitaires reconvertis dans un toilettage moderniste du pouvoir traditionnel de faire exécuter par d'autres une stratégie de

recherche conçue du haut de leurs buildings institutionnels. Mills renvoyait ainsi la stérilité d'invention des PDG de « grandes » enquêtes dos à dos avec celle des « grands théoriciens ». Pour ce sociologue franc-tireur, c'était nommer polémiquement Lazarsfeld vs Parsons : mais on a vu depuis de plus stériles dualismes combattants.

- 6 « L'imagination sociologique », moteur de toute interprétation d'une documentation historique, sociographique ou ethnographique, reste la condition *sine qua non* de l'invention des cheminements analogiques de l'interprétation ; et ceux-ci n'ont chance de faire preuve que s'ils se déploient dans le cadre d'une enquête mentalement indivisible, pourvue de données et d'hypothèses capables de communiquer, pour s'en renforcer ou y objecter, avec des formes d'intelligibilité déjà constituées par d'autres enquêtes. Une enquête doit être préparée par des pré-enquêtes exploratoires, des familiarités de terrain et une maîtrise bibliographique du passé de la recherche – n'en déplaise à Malinowski et à son éloge de la virginité livresque de l'ethnographe débarquant sans bagages sur son île.
- 7 Comme Sherlock Holmes ou tout autre pratiquant d'un raisonnement conjectural, le sociologue doit être capable, en chacune des phases de son enquête, de faire retour sur ses exemplifications comme sur ses contre-exemples, sur les *implications* comme sur les *contextualisations* de ce dont il parle lorsqu'il fait parler les acteurs, les témoins, les documents ou les vestiges. Et son raisonnement est de même forme lorsqu'il interprète des comportements observés ou lorsqu'il interroge des résultats d'analyse : corrélations ou séquences historiques d'actions, que ces résultats viennent du laboratoire (statistique) ou du terrain (ethnographique). Cela suppose évidemment une organisation du travail scientifique qui garantisse l'interfécondation continue entre l'utilisation argumentative des faits reconstruits par un langage théorique et une observation empirique sans cesse renouvelée. En analysant les mécanismes sociaux qui exténuent « l'imagination sociologique » par l'appauvrissement des données que produisent les grandes firmes enquêtrices, Mills mettait à nu les racines d'un processus de dégradation épistémologique : une comparaison statistique (mais aussi bien historique ou anthropologique) perd toute vertu heuristique lorsque « l'empiriste abstrait » (le méthodologiste obnubilé par sa technique) et l'abstracteur de concepts (le théoricien enfermé dans son travail déductif de mise en cohérence d'un lexique) monologuent séparément dans leurs deux univers mentaux, sémantiquement non communiquant, nourrissant de surcroît leur condescendance intellectuelle pour le sens du travail d'autrui de leur parfaite ignorance réciproque⁵.
- 8 Force est bien de constater aujourd'hui que les cadres théoriques de l'intelligibilité sociologique, tout comme les connaissances de causalités partielles (parcellaires, parfois minuscules, toujours passionnantes, en tout cas inattendues) que nous a procurés le dernier siècle de l'histoire des sciences sociales ont été forgés sur de petits chantiers qui autorisaient l'interfécondation quotidienne entre empirie et théorie *dans la pensée d'un même chercheur ou d'une même équipe*. À feuilleter les bibliographies scientifiques de nos disciplines, le contraste est saisissant entre ces acquis d'intelligibilité, fortement personnalisés par un style d'argumentation, et les produits passe-partout qu'a finalement procurés à notre curiosité scientifique, presque toujours déçue, l'organisation hiérarchisée des monumentales enquêtes qui ont couvert de leurs cavalcades richement dotées en moyens de parade (méthodologique) les steppes d'une empirie parcourue au galop (interprétatif) : d'*American Soldier* à l'*Observation continue du changement social*⁶ qui précéda en France tant d'autres *Observatoires* de ceci ou de cela, aujourd'hui multipliés à l'échelle des grandes organisations nationales ou internationales, la couverture

bureaucratique du terrain de l'enquête pose toujours le même problème d'organisation professionnelle à la recherche. Non pas – écartons tout malentendu – celui de la valeur, irremplaçable, d'une observation longuement continuée ou étendue à de plus amples comparaisons, seule capable de procurer au sociologue ou à l'anthropologue des séries de faits comparables sous le plus de rapports possibles. Il va de soi qu'un « programme d'observation » vaudra toujours mieux qu'une monographie ou qu'un coup de filet ponctuel, condamné à ignorer l'essentiel des variations où il prélève le menu fretin de quelques relations de hasard. Le problème posé ici est celui de la stratégie des descriptions et des catégorisations susceptibles de s'articuler entre elles dans une enquête ou un programme. La conception bureaucratique de l'enquête, conçue comme engorgement aveugle de *data*, conduit tout droit à la paresse de conclure, mère de la procrastination théorique qui renvoie toujours aux « chercheurs à venir » – et donc hors de l'espace de l'enquête – le moment du raisonnement sociologique pourtant seul capable d'argumenter synthétiquement des assertions susceptibles de s'associer entre elles ou d'objecter à d'autres pour produire des intelligibilités nouvelles.

Le tronçonnage du raisonnement sociologique

- 9 Le raisonnement sociologique est à l'œuvre dès le recueil et la standardisation des données : oublier de s'en servir lors de la constitution de la base empirique condamne à la stérilité les travaux d'analyse qui s'y référeront. Un raisonnement d'enquête ne peut catégoriser ses informations comme « faits pertinents » que par rapport à des hypothèses ; et celles-ci ne peuvent être dotées de sens comparatif que pour autant qu'elles se formulent *en même temps* que la construction des faits. On devrait s'astreindre à ne jamais dire – mais on l'entend souvent – qu'un fait est « pertinent », qu'un phénomène est « typique » ou « significatif » sans préciser immédiatement *en quoi* ou *de quoi* : la pan-pertinence, la typicité substantielle ou la significativité intrinsèque sont des fantômes de relations entre deux termes dont l'un restera indéfiniment absent, des monstres logiques donc, qui pourtant prospèrent dans les sciences de l'homme. L'alibi sempiternel de l'utilité qu'auront sans doute un jour les trésors d'information accumulés par des enquêtes « sans présupposés », pour le bonheur de chercheurs futurs dont nous n'aurions pas à anticiper les questions, est passablement éventé depuis le temps que l'on a vu de si belles données sociales s'endormir, sans autre bonsoir qu'un titrage signalétique, dans la poussière d'archives léguées à une postérité abstraite et, plus profondément encore, dans des « banques de données » de plus en plus labyrinthiques. Le « vecteur épistémologique » bachelardien qui – aujourd'hui comme hier, et dans les sciences de l'homme comme dans les autres – « va toujours du rationnel au réel », de la théorie à l'observation, n'est pas une baguette magique qu'un prince charmant pourrait, un beau matin, saisir par le bon bout pour venir réveiller la beauté inaltérée de données assoupies dans l'attente de leur vérité.
- 10 Il y a, quelques précautions que l'on prenne pour démultiplier une catégorisation afin de la garder disponible à d'éventuels regroupements, une part d'*irréversibilité* dans le codage des descriptions comme dans l'inventaire des actes ou des objets. L'irréversibilité de la première immatriculation tracera toujours ses limites à « l'analyse secondaire » de *corpus* qui ont été constitués sur la base d'une croyance positiviste en un possible *enregistrement* d'un moment du monde. Ici comme ailleurs, le travail scientifique est affaire d'un labeur qui n'oublie pas à quoi il besogne : labourage méthodique du cours du monde, mais l'œil

fixé sur la récolte dès le premier sillon. Céder à la tentation d'un étalage publicitaire de l'infailibilité ou de la sophistication des instruments d'analyse – même si cette « montre » sert au prestige méthodologique de la corporation scientifique – revient toujours à déséquilibrer, dans la transformation réglée de l'information historique, le délicat ajustement du moyen technique à sa fin cognitive, comme si on attelait une gigantesque charrue – ou, plus funambulesque encore, un bulldozer informatisé – à des veaux maigrelets d'hypothèses-truismes, et parfois même à l'espérance de veaux encore à naître.

- 11 On ne spécialise pas des chercheurs chacun dans un des morceaux d'un raisonnement scientifique sans casser le sens de ce raisonnement et rendre du même coup délirants ses tronçons assertoriques qui ne peuvent plus parler du monde que dans des idiomes autosuffisants qu'aucun des locuteurs n'est plus capable de traduire entièrement dans le langage de son interlocuteur. Le tronçonnage d'une syntaxe bouleverse sa sémantique en coupant les assertions de leurs indexations comme de leurs implications. Dire qu'on ne peut décrire un raisonnement sociologique que dans la continuité de son « espace mental », c'est affirmer qu'il existe un niveau du discours où le raisonnement peut être parcouru *d'un seul tenant* sans rupture du fil argumentatif par un raisonneur unique – ou, s'ils s'y mettent à plusieurs, par des raisonneurs interargumentateurs, chacun capable d'entendre entièrement le sous-raisonnement des autres ; bref, ayant tous « connaissance commune » des transformations sémantiques qu'ils font subir à l'information par leurs opérations respectives.
- 12 On a vu les effets d'un langage hémiplégique dans les contresens et parfois les non-sens qu'a longtemps engendrés l'hiatus professionnel entre statisticiens et sociologues qui troquaient leurs chiffres et leurs phrases sans vouloir y regarder de trop près. La coopération entre le chercheur de terrain et l'informaticien est plus difficile encore ; et plus redoutable l'illusion sur le sens des tâches que chacun laisse par commodité l'autre faire à sa guise. On voit tous les jours des sociologues commenter, comme sur une image du monde qui parlerait toute seule, le sens que confère à des « indicateurs » la position des « modalités » qui leur correspondent sur un plan d'« analyse factorielle des correspondances », sans se soucier de comprendre sinon le calcul mathématique du moins la logique opératoire de ce que font un « calcul vectoriel » ou un « calcul matriciel » ; même chose pour le commentaire de tableaux statistiques un peu complexes ou de cartographies quantifiées exhibées comme des illustrations coupées de leur méthodologie, c'est-à-dire du sens que leur confère le calcul dont ils sont issus. On a vu plus d'un commentateur désinvolte livrer sans autre commentaire les graphiques sortis de la machine à son lecteur, lui laissant ainsi, avec la tâche de faire le sociologue à la place du sociologue, la charge de l'erreur d'interprétation technique qui arrange son interprétation sociologique : par exemple l'interprétation d'une proximité entre plusieurs modalités, dépourvue de sens statistique par rapport aux axes de ce « plan factoriel ». De son côté l'informaticien, amoureux de la seule beauté formelle de son programme et préoccupé avant tout des améliorations que l'« opérationnalisation » d'une procédure peut apporter à sa recherche informatique, acceptera toujours de confier au calcul automatique n'importe quel lot de variables, n'importe quel codage, peu importe la représentativité ou la structure du *corpus* : le recodage des variables, opéré automatiquement par le logiciel pour les besoins du calcul, aura toujours l'avantage de faire tourner une fois de plus le programme et de faciliter la recherche des *bugs*. La responsabilité du sens et du non-sens d'une manipulation statistique ou technique,

comme la responsabilité d'une interprétation sociologique, qui ne peuvent être assumées que conjointement par deux partenaires, chacun théoricien et praticien d'un moment différent du raisonnement, ne sont plus alors à charge de personne.

- 13 Nous n'en concluons pas, comme les *coaches* des branches industrielles *new look*, que *Small is beautiful* à tous coups. Dans un collectif de travail intellectuel, la répartition du pouvoir ou la taille de l'entreprise ne permettent guère de prédire le style scientifique et la valeur heuristique de la recherche qui s'y mène : on a vu, dans d'autres sciences, des découvertes révolutionnaires se faire dans des laboratoires gouvernés monarchiquement, tout autant que dans des groupes aristocratiques, anarchiques ou à *leadership* démocratique ; et les stérilités prolongées d'invention me semblent tout aussi aléatoirement réparties entre les niches de chercheurs : la sociologie de la science, s'intéressant à d'autres effets de cette variable, n'a pas encore mesuré précisément sa corrélation avec la productivité scientifique des laboratoires. Nous plaidons seulement pour la conception et le contrôle dans un même cerveau (individuel ou collectif) de toutes les opérations d'une enquête, tout simplement parce que l'enquête est un raisonnement et que ce raisonnement est indivisible. En ce sens là, oui, l'invention scientifique garde toujours – et pas seulement dans nos disciplines toujours suspectées d'être mineures ou traditionnelles au vu du rôle qu'y joue la non-spécialisation des savoir-faire – des caractéristiques qui sont celles du travail artisanal. Pour être probant, le raisonnement sociologique suppose le contrôle raisonné de toutes les opérations de transformation de l'information, des plus matérielles aux plus intellectuelles. Il exige, du fait de sa mixité argumentative, des chercheurs capables d'aller et venir du four au moulin, surtout lorsqu'ils s'arment de machines multifonctionnelles qui, en enrichissant les tâches, compliquent encore la *job analysis* du métier. Disons, non peut-être artisanat de luxe, mais artisanat équipé.

Codage, transcodage, décodage : *p* et *q*, filles et garçons

- 14 Revenons au sens assertorique que prend l'opération de codage lorsqu'on la fait servir à un traitement de données recueillies par questionnaire. Pour comprendre en quoi ce *codage restreint* ne saurait être une opération plus aveugle que n'importe quelle autre transformation sémantique intervenant dans l'enquête, il faut décrire le rôle que joue en sourdine, en toute argumentation d'enquêteur, le *transcodage généralisé* de ses énoncés. En tout lieu que se déplace le sociologue dans l'univers de ses informations, il ne peut en tirer des descriptions nouvelles, des conjectures plus fortes, des comparaisons plus parlantes qu'au prix de réinterprétations continues. Les énoncés successifs du raisonnement sociologique forgent, à mesure qu'il intègre plus d'analogies, des concepts descriptifs dont l'indexation change en même temps que se construit la typologie où ils s'inscrivent. La transformation de l'information qui, au terme d'une enquête, fait qu'il y a plus de connaissances dans son commentaire final qu'il n'y en avait dans ses observations de départ, n'échappe à la tautologie que parce qu'elle est une reformulation qui permet d'approfondir l'interprétation en étendant la description. Chaque surplus d'interprétation ne peut être justifié que par un pas de plus dans l'indexation du discours sur de nouveaux « cas ». Dans des sciences où la fécondité discursive ne peut reposer entièrement ni sur la déduction ni sur l'expérimentation, les connaissances nouvelles impliquent un déplacement du sens des assertions. Une preuve sociologique ne s'améliore que dans la mesure où le raisonnement est capable d'élargir corrélativement le sens *référentiel* en même temps que le sens *contextuel* de ses assertions. Bref, interpréter – seul

moyen de faire avancer un raisonnement comparatif vers ses conclusions – c'est toujours recoder du langage descriptif ; à charge pour le raisonnement de nourrir de nouveaux constats les transformations que l'analogie opère dans le codage conceptuel d'une description.

- 15 La logique formelle ne peut nous aider à décrire la spécificité d'un tel raisonnement. Si deux propositions p et q sont vraies en même temps, le « calcul des propositions » (indifférent par définition à leur sens référentiel et donc à l'état du monde qu'elles assertent) ne nous autorise à inscrire ce « fait » – la rencontre de deux vérités, établies ou supposées – que dans un « espace logique » : celui des « tables de vérité » qui épuisent combinatoirement le monde des déductions possibles et nécessaires à partir de la vérité ou de la fausseté de p ou de q . Si nous inscrivons par exemple notre « fait » dans la « table de vérité » de l'opération de « conjonction », la nouvelle « proposition conjonctive » engendrée par l'assertion simultanée de p et de q n'aura pas d'autre contenu sémantique que d'être nécessairement vraie dans un seul des quatre et seuls cas combinatoirement possibles (tant que l'on reste dans une logique bivalente) : à savoir si p et q sont toutes les deux vraies :

p	\vee	q
1	1	1
1	0	0
0	0	1
0	0	0

\vee = signe de la conjonction
 1 = signe de la vérité
 0 = signe de la fausseté

- 16 On peut interroger la vérité qui se déduit de la confrontation entre les valeurs de vérité ou de fausseté de deux ou plusieurs propositions en faisant intervenir les autres opérations de la logique formelle : la disjonction ($p \vee q$), la négation (p , $\text{non-}p$), la condition (*si* p *alors* q), l'équivalence ($p \equiv q$), on n'y retrouvera jamais que l'algorithmique formel des opérations que l'on peut exécuter sur les relations entre propositions (élémentaires ou composées), lorsqu'on s'astreint à associer en toute nécessité logique la vérité ou la fausseté d'une proposition à celles d'autres propositions, indépendamment de ce dont elles parlent. On ne peut donc *schématiser* à partir des opérateurs de la logique formelle la manière dont procède une argumentation sociologique quand elle prouve quelque chose, c'est-à-dire quand elle améliore la véridicité du discours en y intégrant de nouvelles assertions descriptives.
- 17 Prenons maintenant l'exemple le plus simple d'un raisonnement sociologique, celui qui statue sur les conséquences de deux constats d'observation tels qu'ils sont résumés statistiquement sur un tableau croisé donnant à lire des fréquences relatives.

	x	y
♂	75%	25%
♀	25%	75%
Total	100%	100%
	p	q

- 18 On voit immédiatement que l'argumentation procède en ce cas d'une manière radicalement différente de celle du « calcul des propositions ». Elle institue un tout autre rapport démonstratif à la vérité des propositions qui assertent sur le monde empirique, même quand le sociologue travaille sur des propositions qui sont d'ordre statistique ou probabilitaire. En tant que raisonnement naturel, le raisonnement sociologique peut produire des conjectures nouvelles à partir de la vérité simultanée de p et de q , parce que (mais seulement dans la mesure où) il prend en compte le sens contextuel de p et de q , ce qui l'oblige toujours à étendre l'interprétation à d'autres descriptions empiriques, disponibles dans l'enquête ou à trouver ailleurs. Si p veut dire par exemple : « Les garçons sont plus nombreux que les filles, dans le domaine de comportement x que mesure mon enquête » ; et si q veut dire : « les filles sont plus nombreuses que les garçons dans un autre domaine de comportement y (que mesure aussi mon enquête) », je commence à *interpréter* dès que je fais une hypothèse pour penser en même temps ces deux résultats contrastifs.
- 19 Cette hypothèse transforme ma première formulation qui disait « ce qu'il en est » des garçons et des filles sur un seul tableau croisé (constat atomique, insuffisant pour écarter la contradiction apparente) en introduisant un nouveau concept descriptif : par exemple celui d'une « sous- » ou d'une « sur-sélection relative » des garçons et des filles de mon échantillon, processus que j'imagine fonctionner en sens inverse dans le domaine x et dans le domaine y . C'est dire que je dois recoder conceptuellement mon observation pour la faire communiquer avec d'autres observations sur l'état social, daté et localisé, des « relations entre les sexes » en prenant en compte la variation de ces relations dans différents domaines d'activité ou dans le cadre d'une institution de sélection filtrant différenciellement recrutements et reconnaissances (par exemple l'université en ses différents cycles ou filières). Mais je m'oblige ainsi à interroger, dans mon enquête ou en faisant appel à d'autres enquêtes, une série aussi étendue que possible de descriptions portant sur les résultats scolaires et les attitudes des filles et des garçons dans des filières ou à des stades différents de leur scolarité. Je puis aussi recoder autrement ma description en introduisant le concept d'une « socialisation familiale » différentielle selon les sexes. De toute manière, c'est une argumentation alimentée par ce mouvement de comparaison et de mise en séries qui tranchera entre les théories explicatives, selon qu'elles seront plus riches en constats ou en mesures empiriques, plus cohérentes aussi par leur signification théorique. Dans tous les cas, je n'ai pu faire avancer la synthèse grâce à l'enquête qu'en recodant ma description, par des concepts descriptifs indexés sur de nouvelles observations. Ma conjecture ne s'améliore qu'au fur et à mesure que j'utilise davantage de croisements statistiques, convergents mais non redondants, issus de mon enquête. Très vite, le besoin de preuves conduit à étendre l'espace argumentatif de

l'enquête à toutes les enquêtes pertinentes pour l'argumentation, obligeant évidemment le sociologue, pour opérer ses recodages conceptuels, à argumenter historiquement sur la parenté des contextes où il prélève les constats empiriques qu'il interprète comparativement.

- 20 Dans son travail interprétatif sur les faits, une argumentation sociologique associe donc l'analyse des implications de ses concepts descriptifs à la reformulation des relations entre observations. C'est le seul moyen de maintenir ou de rétablir la cohérence sémantique de ses assertions lorsqu'elle les questionne à partir des relations entre plusieurs de ces relations. Statistique ou non, c'est toujours un matériel empirique analysé dans sa valeur informative qui fait avancer le raisonnement. Plus les observations sont nombreuses, plus l'enquête exige du sociologue, s'il ne veut pas se réduire au rôle de compilateur ou du monographe, qu'il réinterprète ses observations afin qu'elles ne restent pas muettes, ambigus ou contradictoires. En ce sens, le régime mental d'une enquête quantitative est bien celui d'un perpétuel transcodage, qui recode ses traitements de statistique comparative en autant de langues qu'il est utile pour poursuivre l'analyse, circulant ainsi des langues les plus formalisées ou les mieux quantifiées aux langues les plus idéal-typiques ou les plus proches de la description de « cas » singuliers – et cela jusqu'au décodage final de tous ses résultats qui ne peuvent alors, pour faire assertion sur le monde historique, que s'énoncer en langue naturelle⁷. Ce transcodage continu est mené sous la contrainte que l'enrichissement du sens découle toujours de mises en relations plus nombreuses. Il ne peut exister dans l'espace de l'enquête de codage *fondamental* – ce serait sinon une langue paradigmatique des sciences sociales – qui définirait une fois pour toutes la langue des raisonnements sur l'empirie que l'on peut mener sur tous les terrains. Il n'y a donc pas, pour un questionnaire, de codage *omnibus* qui se répercuterait monotonement d'une enquête à l'autre parce qu'il a jusque-là fait une ou plusieurs fois ses preuves⁸.

Le questionnaire et le questionnement

- 21 Dans le schéma I [*infra*] nous avons volontairement fait figurer l'élaboration du questionnaire dans une position intermédiaire, quelque part entre le moment du codage et celui de l'observation. C'était souligner que la confection d'un questionnaire ayant chance de procurer une information traitable et interprétable ne se situe sûrement pas au début du cheminement d'enquête, même si nombre d'enquêtes improvisées commencent ainsi, dans l'euphorie formulatoire, en transposant naïvement les questions que se pose l'enquêteur en questions posées aux enquêtés. On imagine les résultats de cette précipitation à la caricature de raisonnement conjectural qu'ils produiraient dans la démarche du détective classique d'un roman policier. Pour instaurer un questionnement compréhensible par les questionnés, il faut prendre le temps de se donner une première sociologie de la population d'informateurs : choix de l'idiome des questions ou recherche du niveau standard, le moins marqué socialement, de la langue utilisée par le questionnaire, repérage des catégories indigènes de la description, de l'évaluation et de l'auto-observation, effets de l'ordre et du réalisme des questions, détermination de la proportion entre questions de fait, questions de pratique et questions d'opinions en fonction des buts de l'enquête, etc., supposent que l'élaboration du questionnaire soit issue d'une pré-enquête qui tienne compte des précédents. Vouloir lancer précocement la campagne ne fait que reporter à plus tard, trop tard, la découverte des difficultés et des impasses qui rendent impossible l'exploitation des données et l'interprétation.

- 22 Le questionnaire d'enquête n'est pas l'expéditif petit ramasseur d'informations à toutes fins utiles dont l'abus (journalistique, amateur, commercial, etc.) a fini par diffuser l'image réductrice. Le questionnaire est trop banalement notoire, vilipendé ou célébré, pour n'avoir pas fini par rassembler toutes les ambiguïtés d'un emblème passe-partout de la scientificité du métier de sociologue, dérisoire pour les uns, label du sérieux professionnel pour les autres. Il ne définit évidemment pas l'enquête sociologique par opposition aux formes d'enquête pratiquées par les autres sciences sociales. Ce n'est qu'à défaut d'autres procédures, plus laborieuses, que les sociologues incertains se sont saisis de ces quelques feuillets, comme, à une autre époque, les premiers psychologues expérimentaux de la « blouse blanche », symbole enfantinement revendicatif de leur scientificité de laboratoire. Est « questionnaire » – comme instrument scientifique de la constitution d'une « base empirique » – toute catégorisation précodant une observation, un recensement ou un dépouillement. Il y a questionnaire dès que l'on recourt à une batterie de questions standardisées, que celles-ci soient posées à des individus échantillonnés ou recensés, à des documents d'archives, des listes administratives, etc., c'est-à-dire à quelque ensemble d'éléments nombrables que ce soit, dès lors que les questions de cette observation codent dans une classification finie les propriétés qu'elles sélectionnent.
- 23 L'examen des différents protocoles de recueil de l'information utilisés par l'enquête d'une science sociale dissuade d'opposer, purement et simplement, l'usage du questionnaire à toutes les autres techniques d'interrogation du réel, confusément regroupées sous la rubrique hétérogène de l'observation « qualitative ». Entre les différentes formes d'observation, c'est le recours au *questionnement* (quantitatif ou non) qui marque la frontière méthodologique entre *observation directe* et *observation indirecte*. La seconde introduit par la délégation de l'observation à des informateurs (ou des vestiges informatifs) des intermédiaires discursifs qui affaiblissent l'homogénéité et parfois la fiabilité de l'information recueillie. Tous les raffinements de la méthode historique sortent de la tâche de réinterpréter ces biais. Par le contact prolongé qu'elle ménage avec les interactions sociales, l'observation directe garantit au moins que l'inventaire est dressé par un observateur unique et supposé constant en ses descriptions (ou au moins en ses biais)⁹ : la constance dans les biais d'une description se prête mieux à l'analyse que leur multiplicité cachée. La seule différence certaine entre une ethnographie de terrain et une sociographie de questionnaire est méthodologique en ce que l'une et l'autre donnent un statut différent à leurs informateurs et, partant, à leurs informations. C'est un inconvénient, en tout cas une difficulté spécifique du questionnaire, qu'il constitue tous les sujets d'un échantillon en autant d'informateurs, acceptés comme auto-observateurs¹⁰ et souvent auto-évaluateurs. Mais a-t-il jamais existé une observation entièrement directe, puisqu'une « grille d'observation » ou une liste d'objets à recenser constituent déjà une observation filtrée ? L'acte de questionnement institue en tout cas une distance spécifique avec la réalité observée. Même dans le cas du questionnement d'archives, on accepte au moins comme base de la description les catégories et les nomenclatures de l'institution ou du témoin qui ont recensé des propriétés ou des appartenances sociales.
- 24 L'irréversibilité du code, qui est déjà dans le questionnaire, constitue la limitation la plus lourde de conséquences pour le déroulement d'une enquête. On ne reviendra jamais en deçà de ce qu'un questionnaire a saisi selon ses catégorisations ; ou alors on fait un nouveau questionnaire, ce qui est avouer que le premier était prématuré. On peut, en principe, surtout avec l'automatisation des opérations de recodage, revenir sur un

codage ; mais si on peut toujours *regrouper* mécaniquement des catégories, on ne peut plus séparer ce qui a été *agrégé* trop tôt. Les avantages que procure au traitement quantitatif des données un questionnaire (sur bon échantillon) le rendent pourtant irremplaçable pour la force que la statistique, « descriptive » ou « analytique »¹¹, apporte à l'administration des preuves. Lorsque des hypothèses interprétatives sur des interdépendances entre phénomènes sont devenues plausibles, que les « indicateurs » en ont été suffisamment affinés et éprouvés, il faut accepter de soumettre cette description opératoire aux opérations du questionnaire et de son traitement quantitatif. Les exigences en sont nombreuses mais le pari est d'autant moins aventuré que le questionnaire a été préparé, non seulement techniquement dans « l'étalonnage » (corrélatif de l'échantillonnage), mais aussi dans les premières interprétations de la pré-enquête. Il faut y regarder à deux fois avant d'embarquer tout le train d'une enquête sur la galère du questionnaire : il fait ramer beaucoup d'informateurs en cadence, sur une route bien balisée. Mais les différences, les contradictions ou les nuances du sens des actes, qui se cachent derrière cette cadence homogénéisée par un maître impérieux, restent l'objet principal de l'enquête.

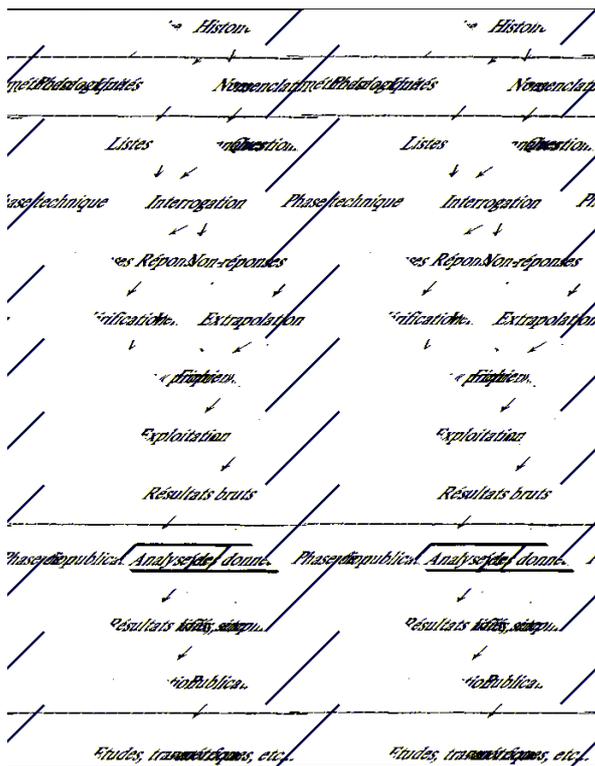
Actes III, IV et V : du traitement des données au discours sociologique

- 25 Supposons acquis le principe de figuration qui donne son sens aux divers déplacements argumentatifs de l'enquête quantitative tels qu'ils sont représentés sur le schéma I. Il est simple : la mise en rapport d'une opération de sociologie quantitative avec d'autres informations, connaissances et intelligibilités lui fait toujours dire plus et autre chose sur le monde historique que ce que le calcul lui permet d'asserter au sens strictement statistique. On le voit encore mieux si l'on rapproche la topographie de l'enquête dont nous étions partis, dans ce schéma, du tableau qu'en donne Michel Volle dans un ouvrage où il décrit la signification statistique des opérations qu'utilise le professionnel pour analyser les données issues d'un questionnaire et garantir la fiabilité d'une enquête quantitative (schéma II)¹².

Schéma I - L'espace mental de l'enquête



Schéma II - Les trois phases d'une opération statistique



Source : M. Volle, *Analyse des données*, p. 15.

Signification sociologique et opérations statistiques

- 26 Le graphe de Michel Volle (schéma II) représente énumérativement – avec toute la précision technique qu'ont progressivement institutionnalisée et diffusée l'INSEE et les grands instituts nationaux d'extraction et de rassemblement de données socio-économiques – ce que sont les phases d'une enquête menée sur base quantitative lorsqu'elle entend se plier aux contraintes inhérentes à une « statistique descriptive ». La présentation de l'enquête quantitative par le statisticien ne mentionne que les opérations qui peuvent être réglées par le recours à l'instrument statistique et les précautions techniques qui garantissent au fur et à mesure de la transformation de l'information qu'elle restera disponible aux calculs. Coûteuse et d'organisation laborieuse, une enquête quantitative d'ambition représentative est, plus qu'une autre, placée devant la responsabilité de n'avoir pas dépensé tant d'effort dans le rassemblement des informations pour tomber sur un os d'échantillonnage, sur des biais qui ne peuvent plus être redressés, sur des informations inutilisables ou des catégorisations qui ne seraient plus opératoires aux usages qu'on en attend.
- 27 Le schéma II laisse donc, par principe, hors description les actes argumentatifs qu'essaie de représenter le schéma I¹³. Il manifeste du même coup, par la différence des graphes, tout ce qui ne relève pas exclusivement des besoins de la « statistique descriptive » ou de la logique probabilitaire de la représentativité dans les raisonnements d'une enquête empirique, y compris celle du sociologue qui entend utiliser pleinement la vertu probatoire des méthodes quantitatives. Le schéma de Volle qui met en liste la succession chronologique des opérations de recueil et de traitement de l'information représente bien un enchaînement argumentatif entre des procédures ; mais il se borne au tracé linéaire des dépendances opératoires qui fondent la référence localisée des assertions statistiques. Les conséquences descriptives du recueil et du traitement d'information y sont limitées aux études appliquées et leur prolongement synthétique aux modèles économétriques. Les chemins qui intègrent à l'enquête quantitative les acquis de la comparaison historique ou qui conduisent à transformer sa stratégie par les connaissances issues d'autres enquêtes n'y figurent pas. Le schéma II ne fait dépendre le sens assertorique de chacun des chaînons du raisonnement statistique que du sens informatif que lui garantit le chaînon précédent.
- 28 Le schéma I utilisait les deux dimensions du plan parce qu'il voulait représenter les espaces d'information et de formulation dans lesquels la forme ou le contenu d'une interprétation entraînent le raisonnement du sociologue lorsqu'il met en rapports d'interrogation réciproque les résultats de son enquête avec ceux des autres enquêtes comme lorsqu'il les fait parler dans l'univers du discours sociologique : désimplications sémantiques et contextualisations comparatives, analogies ou contrastes, anticipations et rétrospections du cours de l'enquête obligent le sociologue à élargir son raisonnement. Ces cercles autour du *corpus* ne s'opèrent plus alors seulement dans le choix originnaire des « nomenclatures » ou en bout de course dans la construction d'un modèle formel, mais tout au long des choix opératoires de l'enquête quantitative. Malgré leurs différences, le schéma I et le schéma II ne proposent pas des descriptions contradictoires de l'enquête quantitative ; mais, à la différence du premier qui replace les opérations statistiques dans l'ensemble des utilisations argumentées qu'en fait le sociologue en train de traiter ses données et de les commenter dans l'univers plus riche des intelligibilités sociologiques, le

second, représentation stricte des opérations qui se succèdent dans un raisonnement statistique, ne dit pas, par exemple, que le raisonnement comparatif peut déterminer des choix entre les actes techniques du recueil et du traitement, parce qu'il les inscrit au fur et à mesure dans l'espace de l'intelligibilité sociologique, contrôlant ainsi les réinterprétations qui s'opèrent tout au long de la transformation des informations de base.

- 29 Le schéma I n'est pas placé en vis-à-vis du schéma II pour contester sa cohérence logique. Il existe bien une logique de raisonnement *provisoirement autonomisable* en chaque moment techniquement distinct d'une enquête. L'autonomie d'un raisonnement c'est la délimitation d'un espace où ne s'appliquent que des règles autosuffisantes, composables dans un calcul logique ou mathématique. L'autonomisation provisoire n'est pas tronçonnage mais concentration mentale du sociologue sur une opération qui ne vaut que par la perfection formelle de son exécution. Quand je calcule, avec ou sans l'aide de machines à calculer, je dois être entièrement présent à la mécanique formelle de mon sous-raisonnement pour rester ultérieurement averti, dans mes interprétations historiques, de ses implications comme de ses limites. Dans le moment, par exemple, où je permute les lignes et colonnes d'un tableau croisant des variables pour rechercher la meilleure « diagonalisation » de ses valeurs (sur chiffres ou histogrammes), je ne suis dans cet exercice astreint qu'aux seules règles de la sémiologie graphique et je n'ai pas, pour le mener à bien, à m'interrompre pour réfléchir sur les conditions dans lesquelles a été posée la question qui en a fourni les données, pas plus que sur l'interprétation qui me fera aller de cette diagonalisation vers d'autres tableaux de mon enquête, vers d'autres séries quantitatives, vers d'autres enquêtes ou qui m'incitera à les penser par référence à des types idéaux ou des récits historiques. De même, quand je m'astreins dans la lecture d'un plan factoriel à énumérer, sans en oublier, les modalités de variables (des points) qui contribuent fortement (pour plus du triple par exemple) à la fabrication de chacun des deux facteurs afin d'isoler la figure que ces modalités contributives dessinent par rapport aux deux axes du plan. Je ne reviendrai à mon raisonnement comparatif d'ensemble que pour y réintégrer mes constatations partielles, dûment contrôlées en ce qu'elles assertent et n'assertent pas au sein de mon sous-raisonnement statistique. Mais, dès que je synthétise plusieurs de mes résultats pour risquer une interprétation, je suis conduit à circuler sur divers chemins du schéma I afin d'interroger divergences, contrastes et congruences de formes, et cela non pas seulement par rapport aux résultats des traitements de mon enquête mais, très vite, par rapport à tout ce qui fait sens comparatif lorsque je fais intervenir des faits tirés d'autres contextes.
- 30 À propos du travail mental qui prend place dans les actes III, IV et V du schéma I, on se bornera alors à trois remarques pour préciser une conséquence pratique et deux caractéristiques discursives des actes de synthèse où se joue évidemment l'échec ou la réussite de toute l'enquête.

Analyse, synthèse, synopsis

- 31 Dans son ouvrage décrivant les opérations qui relient un traitement méthodique des données quantitatives à son commentaire, Michel Volle fait très justement remarquer – et c'est aussi le sens de toute notre description épistémologique – qu'on a coutume d'appeler « analyse des données » ce qui est en fait une *synthèse* entre des conclusions partielles, qu'on ne pourrait laisser vivre assertoriquement en l'état de *membra disjecta* sans

renoncer aux raisons pour lesquelles on a dépensé tant de rigueur et de calcul dans le traitement des données¹⁴. Le travail mental qui s'opère dans les actes III, IV et V du schéma I est « synthèse », plus précisément synthèse progressive entre des synthèses de plus en plus nombreuses. Le « commentaire » n'est pas un chapelet de remarques décalquant dans un autre langage le défilé des tableaux statistiques, mais production d'assertions nouvelles intégrant comparativement les significations de résultats prélevés dans des recherches de plus en plus diversifiées.

- 32 L'unité élémentaire du commentaire qui accompagne la lecture des résultats d'un traitement quantitatif est déjà un constat de relations, s'inscrivant dans un tableau croisé, un plan factoriel, une table de mobilité, l'allure d'une série quantitative, un relevé de colinéarités ou de concomitances, etc. Dès qu'on énonce son sens, la formulation de cette unité élémentaire est synthèse ; et cette synthèse est d'autant plus complexe que le commentaire doit, pour leur donner un sens, restituer les descriptions strictement statistiques au monde historique sur lequel porte l'enquête. Le raisonnement réglé ne peut faire qu'une chose à la fois et, dans ses moments de calcul statistique, il s'astreint d'abord à l'impeccabilité opératoire dans l'interprétation logique de ce que veut dire son résultat (probabilitaire, mathématique, graphique, etc.). Mais le raisonnement sociologique d'ensemble ne produit de nouvelles connaissances qu'en composant toujours davantage d'énoncés élémentaires, c'est-à-dire en recomposant ses commentaires. L'élargissement d'une intelligibilité sociologique repose sur un montage de plus en plus *synoptique* des relations statistiques entre variables comme des relations logiques entre arguments. Pour s'assurer de la portée synoptique d'une interprétation il faut évidemment s'en donner les instruments techniques (cartographie, diagrammes, schémas), dont la puissance comparative est aujourd'hui accélérée et amplifiée par l'informatique du calcul d'images¹⁵. Mais le *synopsis* d'une argumentation qui fournit la charpente de l'interprétation ne peut s'exprimer qu'en langue naturelle, avec toutes les difficultés syntaxiques que suppose un exposé d'interdépendances multidimensionnelles lorsqu'il faut le couler dans le fil unilinéaire du discours : les *concepts descriptifs*, qui ont plus de portée indicative que les chiffres, sont là pour faire le lien entre des termes trop éloignés dans la phrase. Encore faut-il, si l'on veut qu'ils boulonnent cette architecture argumentative d'une manière qui ne se réduise pas à la rhétorique, qu'ils aient été longuement éprouvés dans la comparaison tant statistique qu'historique.

Le temps de l'enquête et le calendrier de ses tâches

- 33 Dans le temps du chercheur, surtout si ce temps lui est mesuré par une contrainte externe, il lui faut prendre garde que les traitements d'un matériel quantitatif d'enquête, les commentaires qui accompagnent chaque avancée du raisonnement, les questions qui surgissent des premiers résultats obligeant à pratiquer recodages et nouveaux traitements, et enfin la mise progressive en *synopsis* de ses résultats avec les résultats d'autres enquêtes, bref la mise en phrases de ce l'on fait dire aux résultats d'un travail empirique quand on veut le penser sans contradictions ni coq-à-l'âne constitue *la tâche la plus longue*, et parfois la plus interminable, d'une enquête. On ne rappelle ici cette conséquence qui découle de la forme du raisonnement sociologique que parce que les doctorants courant après le bouclage d'une thèse ne sont pas les seuls à oublier les exigences de ce calendrier. C'est dans les moments de synthèse que prend place, ou

jamais, l'invention scientifique. La productivité des actes d'interprétation et d'explication se joue ici sur la valeur des preuves, enfin conjointes, de l'une comme de l'autre.

- 34 L'illusion est pourtant tenace que le recueil des « données » (entretiens ou questionnaires), le terrain (ses prises de notes, de sons ou d'images) constituent l'essentiel du temps de l'enquête. L'illusion du « thésard » devrait éclairer le sociologue imprévoyant que nous sommes tous un peu, un jour ou l'autre, sur le véritable *tempo* d'une enquête empirique, si on veut qu'elle soit productive d'autre chose que de l'allongement des liasses de listings ou de graphiques. Qui n'a pas imprudemment différé – pour s'acquitter des derniers questionnaires ou entretiens « nécessaires » au bouclage de son échantillon ou de son *corpus*, ou dans l'attente des tableaux promis par l'informaticien – le moment de la réflexion et de l'écriture. Dans le cadre du raisonnement sociologique – qu'il se confronte aux méthodologies de traitement, qu'il en fasse changer ou qu'il s'appuie sur un relevé des premiers résultats partiels –, le commentaire d'un traitement de données se pense et s'écrit au fur et à mesure. *Memoria imbecillis est*, écrivait Descartes (pour mieux s'en souvenir peut-être) ; la chose reste vraie, même à l'âge de la mémoire électronique, car si elle est mémoire des fichiers, elle ne l'est pas de la genèse d'une pensée qui se confronte aux tâtonnements de l'invention.
- 35 On commence à raisonner, donc à écrire, sur une enquête dès ses premières phases : journal ethnographique, notes sur les choix d'opérations, décisions méthodologiques, ébauches d'hypothèses, attentes de résultats, analyses critiques d'enquêtes proches, commentaires sur les premières miettes d'information, conclusions de pré-enquêtes, etc. Qui n'écrit pas le pas à pas de son enquête prend le risque de ne jamais en écrire les résultats. La contrainte syntagmatique de l'écriture est désimplification ; mais, trop différée, l'écriture ne peut plus se frayer un chemin argumentatif dans une jungle d'informations qui n'a jamais été débroussaillée. Mettre en phrases, c'est penser de la manière qui est la plus proche du mouvement de l'argumentation sociologique : ouvrant la possibilité de relire, l'écriture fait découvrir l'obligation de résoudre les contradictions qui ne surgissent que de la confrontation d'un moment de l'argumentation avec son dispositif d'ensemble. Argumenter sociologiquement c'est objecter, et d'abord à soi-même, par des contre-assertions empiriques qui ne se rencontrent presque jamais dans le voisinage immédiat de l'assertion dont on se satisfait en son isolement. Il n'y a pas une pensée du terrain (ou du questionnaire) distincte d'une pensée du traitement statistique ou d'une pensée de l'interprétation ; il existe encore moins une pensée finale qui couronnerait le travail d'enquête par des généralités théoriques, pensée-bouquet qui fonctionnerait comme une postface, enfin libérée des pesanteurs du traitement pédestre des chiffres et documents, pour prendre son essor dans l'éther de la théorie ou le plaisir de l'écriture.

Interprétation, surinterprétation, sous-interprétation

- 36 Une fois dit et redit qu'il y a nécessairement « interprétation » en toute assertion scientifique¹⁶ (on recueille l'unanimité épistémologique) ; et une fois rajouté, pour faire bonne mesure contre tous les naturalismes (le consensus diminue), que, dans une science sociale, l'interprétation doit incorporer à ses explications historiques une « compréhension » des motifs et raisons de l'action sociale, il reste qu'il faudra toujours départager, par la valeur de leurs preuves empiriques, les différentes interprétations que les sociologues nous proposent de leurs résultats d'enquête. Dans nos disciplines, il faut

l'avouer, les interprétations restent en concurrence, organisant différemment, en chaque enquête réussie, causalités et structures intelligibles, puisque chacune construit les « faits » dans son langage, jamais entièrement organisé dans le même « univers du discours » que les autres.

- 37 Les théories socio-historiques ne se réfutent évidemment pas les unes les autres, et elles sont encore moins « réfutables » par un seul « test » empirique « réfuteur » qui serait déductible de leur forme logique, comme dans le trop beau cas des « propositions universelles » selon Popper. C'est pourtant un fait que leur fécondité empirique tend à les hiérarchiser dans l'histoire des sciences sociales : à travers l'évaluation qu'en fait la postérité savante, en les utilisant ou non, à travers les programmes empiriques auxquels elles obligent plus ou moins, comme à travers le « sentiment » de preuve que nous procure la lecture des travaux qu'elles ont inspirés. Bref, à l'examen de leurs produits, elles nous convainquent inégalement de leur productivité interprétative, comme du sérieux de leurs exigences empiriques. Ce sentiment de *véridicité* plus ou moins grande des manières de formuler les résultats d'une enquête repose sur une balance qui ne peut être que d'expertise. Les poids et mesures de cette balance sont évidemment en dispute en chacune des controverses scientifiques. Et par exemple : le plus ou le moins d'interprétation qu'on incorpore à la description et, partant à l'explication, ferait-il la différence de valeur entre les différentes théories sociologiques ?
- 38 Le langage du « plus » et du « moins » est celui qui s'entend le mieux et qui se parle le plus en toute comparaison de valeurs. On entendra souvent un chercheur disqualifier l'interprétation d'un autre chercheur en disant que ce dernier « surinterprète » ses constats d'observation : constats de corrélation entre variables, de coexistence d'attitudes dans un « cas » historique ou de déroulement des actes d'une interaction. Le préfixe qui semble opposer la surinterprétation à la sous-interprétation comme une *ubris* interprétative à une anémie assertorique a quelque chose de trompeur – chacun le dit à sa manière dans ce numéro – lorsqu'il vise à subsumer toutes les dérives de l'interprétation sous la rubrique dénonciatrice de la « surinterprétation ». L'analyse qui précède s'en est tenue à une définition minimale de ce qu'est l'interprétation dans une science sociale : attribuer comme sens aux actes et à leurs relations celui que n'exclut aucun des constats empiriques de l'enquête sur ces relations, à charge pour l'interprète de multiplier les constats non redondants de relations, en recherchant dans le plus de contextes possibles le plus d'exemples possibles de variations de ces relations, au risque du contre-exemple.
- 39 En ce sens-là, Gérard Lenclud a raison dans son texte qui peut être lu comme une « défense et illustration » du devoir de surinterprétation dans les sciences sociales, dès lors qu'il entend le préfixe comme un panneau de signalisation épistémologique enjoignant au chercheur d'enrichir toujours davantage ses interprétations de départ (de courte empathie ou d'explication maigrichonne) par la multiplication des constats et des raisonnements sur les relations entre phénomènes observables¹⁷. Craindre de surinterpréter, au sens où « surinterpréter » signifie trouver et établir plus de raisons suffisantes ou compréhensibles à un phénomène, serait pour un chercheur s'arrêter, cesser d'interroger la réalité historique, trouver suffisantes ses preuves empiriques, s'estimer satisfait des observations qu'il a rassemblées, affirmer en un point de l'enquête que le sens des actes qu'il a pris pour objet est suffisamment éclairci, qu'il ne peut pas être plus complexe ni leur explication plus riche : programme de dogmatique, de paresseux ou de positiviste. À l'inverse, un programme incitatif de « surinterprétation » active qui arrache les sciences anthropologiques à l'illusion d'un *terminus* de

l'interprétation s'entend alors comme s'entend la pratique freudienne d'analyse de la « surdétermination » des symptômes qui a arraché la psychologie à l'illusion naturaliste d'une causalité linéaire pour lui préférer l'interminabilité de « l'analyse en écheveau ».

- 40 Mais cet emploi du « sur- », qui rappelle qu'il ne peut y avoir, en droit empirique, aucune limitation au droit du chercheur à approfondir l'interprétation empirique, continue à cacher une difficulté, s'il ne vise qu'à proportionner l'interprétation à la polysémie des actes humains ou à la pluralité inépuisable de leurs déterminations. Il n'importe guère que le problème de l'*interprétation scientifique* soit analysé comme méthodologique ou épistémologique : les formes de l'interprétation scientifique ne sont descriptibles qu'à partir du moment où « compréhension » et « interprétation » ne sont plus prises comme des synonymes de sens commun, ainsi que le rappelle ici François Isambert en revenant sur un texte d'éclaircissement fondamental de Max Weber¹⁸. Mais s'il n'est plus un superlatif absolu (un « trop d'interprétation »), s'il est pris comme un comparatif (un « mieux interprétatif »), le « sur- » appelle un complément pour désigner et péjorer la trop faible teneur sémantique de la « sous-interprétation ». Il faut demander : « plus ou mieux interprétatif » *que quoi* ? Serait-ce plus interprétatif que ce que le phénomène étudié recèle de sens interprétable ? La réponse ne pourra être que négative puisque, dans une situation de recherche qui porte toujours sur des documentations historiques et des observations sociologiques ou ethnologiques (indéfiniment extensibles), le phénomène empirique soumis à interprétation ne pourra jamais constituer le *comparant* de l'interprétation elle-même : une empirie ne pourra jamais d'elle-même exiger qu'on l'interprète moins. On peut définir logiquement la compatibilité entre des énoncés, non entre un énoncé et un état du monde.
- 41 Dans les exemples empruntés par Olivier Guyotjeannin aux commentaires qu'ont développés les historiens à propos des sources diplomatiques du haut Moyen Âge on voit immédiatement que la « surinterprétation » (inscrite dans toute une tradition historique) d'un acte officiel d'Hugues Capet comme émanant d'un « roi mal obéi » n'est pas autre chose que la sous-interprétation des conséquences qu'on peut tirer des caractéristiques scripturaires de l'acte lui-même : s'il n'a pas été écrit par un chapelain du roi, il l'a été par un moine de l'abbaye de Fleury, ce qui oblige à interpréter autrement les événements et les relations manœuvrières dont il est question dans l'acte lui-même : entre l'abbé dudit monastère, le châtelain razzieur du château d'Yèvres, l'évêque Arnoul d'Orléans, le Roi, son fils, etc. C'est l'ignorance de toutes ces relations, constituant le « contexte » de la rédaction de l'acte – c'est-à-dire la sous-interprétation des intentions tactiques de son scripteur – qui a induit la surinterprétation de la lecture littérale, naïve et sous-informée des historiens ayant trop vite endossé le manteau trop court du chroniqueur. Ici comme ailleurs, « la surinterprétation n'est jamais que sous-interprétation », dis-je souvent comme l'auteur de cet article¹⁹, tant on est amené à le répéter quotidiennement à propos de ces analyses sociologiques ou anthropologiques qui n'arrêtent pas de crier à la surimportance du dernier « phénomène de société » cueilli dans l'actualité : c'est à tous coups par simple incuriosité pour le minimum d'enquête qui montrerait les relations sous-interprétées, et pas même observées, reliant ce phénomène à d'autres tout aussi banals. Déjà, dans les années cinquante, les sociologues lyriques des « mass media » devaient sous-interpréter l'efficacité de tout autre mécanisme social pour pouvoir surinterpréter l'effet de la télévision en le retrouvant partout égal à lui-même en son omnipotence métaphysique.

- 42 La sous- et la surinterprétation se retournent comme un gant. Il y a donc quelque chose qui cloche dans ce langage du « plus » et du « moins » appliqué au décryptage des significations – entendons celles qui relèvent de la sémantique, car les degrés de « significativité statistique » se mesurent, eux, fort bien. Ne serait-ce pas qu'enfermer la « signification » dans un phénomène comme la moelle dans un os ôte tout sens à une relation de signification qui doit bien lier au moins deux termes, un signifiant à un signifié ? Lucien Goldman a sans doute eu tort de se laisser aller à supposer un *sens intrinsèque* de l'explication, comme lorsqu'il affirmait, en réponse à des objections faites à son interprétation du théâtre de Racine, que ses mises en relations sociologiques expliquaient « 80 % de la surface du texte ». Sans doute (ou peut-être) 80 % des vers de l'auteur se laissaient-ils interpréter par le contexte socioculturel que décrivait Goldman²⁰, mais dans une science de l'homme, une grille d'analyse ne peut en exclure d'autres : aucun acte social, aucun événement historique, a fortiori aucun texte ou aucune peinture, ne peut se voir attribuer un *quantum fini* de signification ou de structuration, puisque le travail descriptif de construction du sens peut toujours l'étendre par des recompositions sémantiques à partir de nouveaux constats empiriques.
- 43 Avec la métaphore du « ciseau surinterprétatif », J.-P. Olivier de Sardan propose une approche qui explicite mieux le sentiment, que nous avons si souvent comme chercheurs, à savoir qu'une interprétation « déborde » la valeur probatoire des descriptions empiriques qu'elle utilise. Il introduit ainsi l'idée d'une proportionnalité variable entre les deux termes de la relation interprétative elle-même : mesurons le degré de surinterprétation à l'éloignement (ou au rapprochement) entre, d'une part, les supports empiriques que l'interprète produit à l'appui de son interprétation et, d'autre part, l'ambition théorique de cette interprétation²¹. Le catalogue de « cas » qu'il en propose ici pourrait être encore étendu, comme en toute bonne description empirique... Mais, comme en toute description qui ramène les sciences sociales à l'exigence de l'empiricité de leurs preuves, le raisonnement sociologique ou anthropologique ne se retrouve-t-il pas finalement, en cette affaire de ciseaux, devant le même problème : celui de l'hétérogénéité entre ce que signifient un « plus » de sens théorique et un « plus » de preuve empirique ? L'écartement des branches du ciseau, s'il décrit fort bien le « sentiment de preuve », ne relève pas d'une méthodologie stricte de la mesure puisqu'il met en rapport des termes non commensurables : empirie et théorie, nécessairement liées dans le sens d'une assertion sociologique, ne se laissent ni séparer comme des variables empiriques ni soupeser au même trébuchet théorique.
- 44 Soumise à la question quantitative, la surinterprétation ne peut se référer à aucun instrument dûment étalonné : si elle est toujours ressentie par le chercheur comme une « disproportion », c'est entre des incommensurables. Reste pourtant un autre sens du terme de « surinterprétation », qui mérite un sort particulier parce qu'il désigne une mésinterprétation, fréquente dans toutes nos disciplines, dont les méthodes érudites encouragent l'intempérance de l'interprète dans la distribution des significations entre les acteurs sociaux. Il s'agit alors d'une pure et simple erreur d'attribution sociologique : prêter à un ensemble de pratiquants, ou à « la société », des croyances, des savoirs des préoccupations qui n'appartiennent qu'à des spécialistes indigènes et aux « virtuoses » (religieux, politiques, intellectuels). Le « trop » n'est pas celui du sens trop richement reconstruit, mais celui de la diffusion sociale qu'on lui prête. L'« extension » des groupes ou comportements auxquels on applique une interprétation ne peut être arbitraire ou sous-entendue : elle relève de la preuve sociologique : elle peut toujours être précisée ou

limitée par la description plus fine du « contexte » historique, par la multiplication des « cas » apparentés, etc. C'est cette mésinterprétation cavalière qu'Olivier de Sardan rencontre comme sous-figure 4, celle de « l'imputation *-émique abusive* » : attribuer à une pensée « indigène » des motivations, des représentations ou des croyances *qu'elle n'a pas*²². C'est la même « surinterprétation » que débusque Paul Veyne²³, à propos de l'interprétation traditionnelle de la fresque de la Villa des (prétendus) Mystères, ou de l'interprétation implacablement mythologique de tous les détails des bas-reliefs funéraires de l'Antiquité, produit de la lecture trop complaisante des mythographes grecs par les historiens modernes.

- 45 « Surinterpréter » ne signifie pas ici « enrichir » la description ou l'explication d'un phénomène en étendant le réseau de relations qui l'enserrent, mais – par un raccourci de forme *pars pro toto* qui est en même temps majoration et ennoblissement – prêter à un ensemble d'acteurs une « intensité » de l'expérience, une systématité des représentations, qui ne conviennent qu'à quelques individus ou sous-groupes (et parfois même à personne d'autre qu'à l'interprète trop savant). Pour intensifier la valeur de ce qu'il fait dire à un acte, le commentateur érudit cède ainsi à la tentation de l'exotisme : interpréter le sens banal, distrait ou minimal d'un cérémonial, d'une doctrine, d'une perception d'œuvre artistique, en prêtant à des acteurs, qui n'en avaient cure, une plus grande conscience, une plus haute spiritualité, une culture plus unifiée, une rationalisation plus élaborée, etc., alors que ces significations maximales, qui ne se rencontrent que sporadiquement ou jamais dans la pratique des masses, n'occupent guère que des rationalisateurs spécialisés : prêtres, légistes, écrivains, ou amateurs d'intensités stylistiques. Péchés mignons d'interprète, le même que celui qui rehausse, dans la visite d'un musée, les savoirs du guide trop bien informé toujours porté à allonger la sauce. Fréquent chez le sociologue, l'historien ou l'anthropologue, ce travers professionnel, qui biaise la description empirique, trouve son principe dans le plaisir d'« extra-quotidianité » que prendra toujours un intellectuel moderne à « majorer » le contenu sémantique d'une « quotidianité » – au sens où l'on parle de « majoration de la croyance » dans la sociologie des fondations religieuses.
- 46 Cette « surinterprétation » hante tout particulièrement les descriptions iconographiques car la polysémie accueillante des images sera toujours plus disponible que d'autres indices au bon plaisir de l'interprète intempérant. La définition panofskienne du « sens iconologique » des œuvres plastiques ouvre à « l'enquête²⁴ » de l'historien de l'art un espace empirique de description et d'explication où la mise en séries peut enrichir sans cesse la « signification intrinsèque²⁵ » des œuvres. Ainsi définie, nulle surinterprétation dans une production d'intelligibilité où l'enquête fait intervenir toutes les disciplines historiques : le sens objectif ainsi reconstruit fait « comprendre » son objet précisément parce qu'on sait qu'il déborde de toutes parts les intentions du créateur ou de ses publics. Mais on voit bien aussi qu'un sens plus riche une fois formulé, la tentation est grande pour les amoureux de l'art de le supposer présent en toutes les perceptions de l'œuvre : ici commence, surtout en matière de sens esthétique, la surinterprétation autogratifiante. C'est alors l'interrogation des « séries » – comme, dans ce numéro, celle de la fresque de la Villa des Mystères rapprochée des Noces Aldobrandines – qui peut seule dégonfler la bulle spéculative du trop-prêté. La *véridicité* sociologique suppose l'abdication laborieuse des plaisirs herméneutiques de l'interprétation « majorante ». Dans un autre langage, l'enrichissement empirique de l'interprétation suppose – quoi qu'il en coûte à une théorie interprétative qui s'est trop vite « montée la tête » – un affinement de la description qui

passé toujours par ce que Veyne appelait « l'allongement du questionnaire » administré au monde par l'historien²⁶.

47 Mais ceci nous ramène à la définition de l'enquête et de l'esprit d'enquête.

A la fin des fins qu'est-ce qu'enquêter ?

48 Avec sa métaphore du « vecteur épistémologique » Bachelard rappelle que, comme en toute autre science empirique, c'est s'astreindre à toujours pratiquer l'observation empirique à partir d'une question inscrite dans une théorie cohérente des phénomènes ; et, simultanément, à ne jamais recourir à une retranscription théorique qui ne ferait pas bouger quelque chose dans la portée explicative d'une description empirique (entendons quelque chose de plus que son lexique). Mais ce n'est encore là qu'une définition tautologique puisqu'il est entendu que nous parlons d'une *science sociale*. Il faut que le terme précise quelque chose de plus dans les exigences de l'« enquête » propres à une science *sociale*. Une définition par différence du raisonnement sociologique impose alors son évidence : le ressort probatoire de l'argumentation utilisé dans nos disciplines n'est – sinon momentanément – ni de l'ordre de la démonstration stricte ni de l'ordre de l'expérimentation pleine. Définition négative où s'engouffrent avec empressement les liquidateurs de la scientificité de nos disciplines. Il faut donc décrire en termes positifs l'usage que les sciences sociales font de l'observation empirique. Les chercheurs ont multiplié les expressions pour cerner le principe qui, ici, subordonne entièrement à l'enquête empirique le sens des preuves : il y a, dit-on, la « résistance » des faits, le droit des faits à « dire non ».

49 Chacun y applaudira, mais les procédures de ce « droit des faits » restent ambiguës tant que l'on n'éclaircit pas jusqu'où s'étend, et où s'arrête, le droit de la théorie à construire les faits à sa guise. Les langages théoriques de la description historique ne se sont jamais rassemblés dans un paradigme unifié : cela suffit à faire changer les procédures d'interpellation ou de réfutation de la théorie par les faits. C'est la preuve administrée par une comparaison entre observations qui fonde dans les sciences sociales la *vulnérabilité empirique* des théories. Cette vulnérabilité prend alors une tout autre forme que celle de la « réfutabilité » poppérienne : disons que la mécanique argumentative est ici celle de l'objection ou, si l'on veut, la recherche systématique des contre-exemples capables d'amorcer un nouveau langage théorique.

50 Le droit des faits c'est celui de choisir, par le raisonnement sociologique, entre toutes les théories, celles qui facilitent et multiplient par leur langage les occasions techniques et argumentatives de leur faire des objections à partir de l'observation. Le « vecteur épistémologique » ne fonctionne plus ici de la même manière que dans une science expérimentale. Métaphore pour métaphore, disons que le rapport entre théorie et empirie ressemble davantage, dans l'enquête sociologique, au fonctionnement d'un ressort avec sa force de rappel : les « faits », de quelque manière qu'ils y soient construits ont un droit particulier, celui d'en appeler contre le droit des théories à les avoir construits ainsi plutôt qu'autrement. Dans une science sociale, l'enquête joue ainsi un rôle théorique, celui d'un contre-pouvoir, homologue du pouvoir théorique qu'elle a pour fonction de contester : c'est elle seule qui peut exclure de l'univers des théories empiriques celles à qui leur forme paradigmatique interdit de rencontrer les besoins conjoints de l'observation et de l'interprétation. L'enquête c'est le nom que porte dans une science historique le droit des constats empiriques à s'opposer, quel que soit le

principe théorique qui lui permette de s'exercer, à une théorie qui dispose de moyens exorbitants ou, en tout cas, plus insidieux dans une science expérimentale, de réduire les « faits » à des faits de langage.

- 51 Si cette propriété théorique de l'enquête, celle d'ouvrir au raisonnement l'espace de l'objection et du contre-exemple, ne peut être entièrement définie théoriquement, c'est que, dans une science sociale, elle n'est pas une propriété purement logique, comme celle qui permet à Popper d'inscrire intégralement les conditions de la « réfutabilité » dans la structure formelle de la théorie. L'enquête nous enseigne d'abord qu'il n'y a jamais d'objection *purement* théorique (qui vaille argumentativement quelque chose) à un langage théorique de description du monde historique. Comme langages théoriques susceptibles de faire leurs preuves d'organismes de l'observation empirique, tous les langages théoriques se valent – si, évidemment, on les compare à degré équivalent de cohérence syntaxique et sémantique. C'est par une autre propriété qu'ils ne se valent pas : certaines théories sont plus empiriques que d'autres parce qu'elles multiplient les occasions et les risques de se voir contre-exemplifiées. La pertinence empirique d'une théorie de science sociale n'est pas inscrite aussi lumineusement dans les caractéristiques logiques de ses propositions théoriques que la pertinence expérimentale, entièrement descriptible par la réfutabilité poppérienne des « propositions universelles ». C'est précisément une preuve – par l'histoire de la recherche –, qu'une théorie n'est pas morte comme théorie empirique que de rencontrer dans la recherche actuelle, l'attestation que les contre-exemples qu'elle a constitués contre elle continuent à stimuler l'observation historique à partir de cette théorie. Pensons par exemple au marxisme comme théorie économique de l'histoire.
- 52 Il faut peut-être pour caractériser ce consentement involontaire des « bonnes » théories historico-sociologiques au risque de leur autodestruction, recourir à un passage à la limite. C'est l'exemple que nous fournit, quand on interroge sa signification épistémologique, la perpétuelle renaissance de l'esprit du « positivisme » – où s'inaugure, ne l'oublions quand même pas, l'esprit scientifique propre aux sciences de l'homme, par opposition à la théologie et à la métaphysique. Si le positivisme est un phénix, c'est que les occasions de renaître lui sont sans cesse fournies, dans les sciences sociales, par les abus de théories impérialistes, tout aussi intuables, dont le langage parvient toujours à exclure, fût-ce au nom de la science, le goût d'enquêter. Disons qu'il y a des cas, quand une théorie a pour effet de rendre l'enquête impossible ou inopérante, que *tout est bon* qui permet de comprendre à la fois les vertus empiriques de l'enquête et le vice des théories qui éludent l'enquête. Autrement dit, il existe des controverses d'interprétation où le chercheur légitimement exaspéré par la contestation de son droit à la parole empirique finira par proclamer que le positivisme représente son « point d'honneur » scientifique, celui sur lequel l'enquête ne transigera pas.
- 53 Osons le dire, quitte à pousser un peu loin le bouchon : la réhabilitation des « petits faits vrais », de leur valeur argumentative dans un raisonnement scientifique, redevient légitime toutes les fois où une théorie a si bien réussi à rendre son langage étranger à la possibilité qu'une observation puisse jamais objecter à son droit régalién de désigner son empirie qu'elle s'est transformée en un pouvoir absolu : celui de récuser par ses mots toute objection issue de l'enquête. Lorsque, dans les années cinquante était follement débattue, entre Sartre et les intellectuels marxistes, à grand renfort d'arguments théoriques, la question de fait : « Y a-t-il des camps de travail en Union Soviétique ? », c'était aussi, en deçà de la morale et de la politique, une question à laquelle la sociologie

pouvait maintenir qu'on pouvait répondre par « oui ou non », si certaines conditions d'enquête étaient acceptées par le pouvoir politique qui s'était rendu maître absolu du langage théorique permettant d'en parler. Cas-limite d'une théorie métaphysique et théologique, dira-t-on, capable de disqualifier tout langage qui n'aboutirait pas à distinguer, dans les « faits » historiques, « ce qui naît et ce qui meurt » – puisqu'il s'agissait en l'occurrence de la théorie hégéliano-stalinienne du « sens de l'histoire ». Sans doute, mais n'oublions pas que bien des intellectuels et même des chercheurs y ont cru comme à une théorie scientifique, trop assurés du mépris que leur dignité leur imposait de porter à tout « positivisme ».

- 54 On ne présentera évidemment pas comme scientifiquement productif un tel dialogue entre l'entêtement que met le positiviste à récuser toute théorie et une théorie devenue folle jusqu'à nier obstinément toute possibilité de constat dressé dans un autre langage que le sien. Le dialogue entre un positivisme protestataire et une théorie non empirique ne se situe évidemment plus dans l'espace de l'enquête : c'est une polémique où chacun des protagonistes est sorti du raisonnement sociologique par une extrémité opposée du schéma I. Mais le positivisme du dernier recours, celui de la protestation empirique, élevée au nom du droit de l'observation banale à refuser le déni d'observation, c'est ce qui reste de l'esprit d'enquête quand celui-ci ne peut plus protester que négativement contre une théorie qui a cessé d'être une théorie empirique. Que le positivisme soit intuible dans l'histoire des sciences sociales révèle quelque chose de l'esprit d'enquête mis en situation de catastrophe.
- 55 L'esprit d'enquête ne recommande à personne d'être « positiviste », mais la protestation positiviste révèle *per absurdum* jusqu'où s'étend, au nom du droit à l'enquête, le droit du chercheur à ne jamais laisser l'intempérance du théoricien soustraire à l'enquêteur les moyens de laisser parler les contre-exemples, et cela quelle que soit la théorie dont il doive s'aider pour leur faire parler le langage de l'objection. L'enquêteur parlera toujours le langage des théories qui ne l'obligent pas à choisir entre le suicide théorique et le sacrifice de l'empirie.

NOTES

1. Un pas de plus et l'on voit plaider, pour la « bonne cause » administrative, la valeur méthodologique d'un codage aveugle, censé garantir l'imputation des informations brutes à des catégories rodées contre tout risque de « biais », par l'application mécanique de consignes qui ont été institutionnalisées et arrêtées une fois pour toutes. C'est, au contraire, comme on l'a vu à l'occasion de la refonte par l'INSEE de catégories socioprofessionnelles vieilles (CSP) en une nouvelle nomenclature (celle des PCS), toute une histoire de la stratification de la société française, informée des derniers développements de la recherche sociologique, en particulier de la sociologie de la culture, qui a permis d'adapter l'instrument technique de recensement à l'amélioration des concepts descriptifs de la théorie des différenciations sociales (en France et dans cette période). Cf. A. Desrosières, « Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles », *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE, 1977, p. 155-232 ; L. Thévenot, « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Économie et statistiques*,

91, 1977, p. 3-31. La fixité d'une nomenclature garde un moment les avantages de l'homogénéité pour la comparaison, dans le temps et l'espace, des résultats d'enquêtes successives. Mais le fixisme des codes engendre toujours le substantialisme sociologique : une enquête, définie par des hypothèses spécifiques, doit choisir ses découpages. L'*optimum* entre l'immobilisation des codages aux fins de comparaison et leur particularisation aux besoins probatoires d'une enquête n'est pas le même en toute enquête.

2. Au sens où la référence des énoncés scientifiques à cette « base empirique » a fait l'objet, depuis Fries au moins (*Neue oder anthropologische Kritik der Vernunft*, 1831), en tout cas depuis l'empirisme logique de Neurath et Carnap jusqu'à Popper, d'un débat incessant sur ses formulations et ses procédures au sein des théories de la vérification empirique. Pour qu'il y ait enquête sociologique, il importe seulement qu'il y ait une « base empirique » de l'argumentation, et qu'elle joue un rôle réglé par une méthode constante dans l'évaluation de la véridicité assertorique des énoncés.

3. C. W. Mills, *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press, 1959. En fait ce sont les études « appliquées », banales ou conformistes en leurs résultats mais orgueilleusement légitimées comme scientifiques par leur représentativité statistique et leur méthodologie quantitative, que Mills prenait comme tête de Turc, en particulier les études sur l'armée américaine pendant la Seconde Guerre mondiale réalisées par Samuel Stouffer. Dans son décortilage des abdications scientifiques qu'impliquent symétriquement tant le « fétichisme du concept » que « l'inhibition méthodologiste » (*op. cit.*, p. 50), Mills, qui fut aux États-Unis un des traducteurs de Weber et des relais de son épistémologie, n'entendait pas opposer stérilement le vide grandiose de la théorie abstraite (que nous appelons ailleurs « majoration énonciative ») aux exigences de la recherche empirique : l'enquête de terrain ou de documentation restait à ses yeux le seul lieu où ancrer empiriquement les assertions scientifiques de la sociologie. Sous le nom d'« empirisme », Mills visait, bien sûr, la dérive « naturaliste » qu'encourage le modelage irréfléchi de l'*abstraction scientifique* par l'*abstraction opératoire* des machineries de recueil et de traitement de l'information, c'est-à-dire cette forme d'empirisme qu'il appelait « empirisme abstrait » (*abstracted empiricism*) et qu'il traitait comme une autre forme du bluff conceptuel.

4. W. Mills, *op. cit.*, p. 50-75.

5. Pour illustrer la stérilité de ce dualisme machinal on pense trop vite à la France et à ses vieilles ornières philosophiques, devenues des boulevards institutionnels qui ont tendu à désertifier les chemins de traverse : l'affrontement entre la mesquinerie positiviste et l'orgueil du théoricien retranché dans son système y possède en effet d'antiques lettres de noblesse universitaires, aujourd'hui photocopiables à peu de frais. Mais d'autres contextes nationaux laisseraient apparaître d'aussi abruptes ruptures de la communication scientifique dans l'organisation du travail de la recherche sociologique : aux États-Unis par exemple, on ne rencontre pas une tradition intellectuelle moins fragmentée. L'ignorance réciproque entre les sociologues férus de méthodologies pures et dures et ceux des « départements » universitaires militants d'une ethnométhodologie venue de la phénoménologie philosophique vaut bien, en son déni de reconnaissance mutuelle, celle qui oppose en France nos clans combattants : cloisonnement absolu des problématiques et des langages, citations réservées aux proches parents théoriques, polémiques outrancières supposant toujours que l'adversaire se situe hors du champ de la « vraie » sociologie. Un interactionniste notoire que je croisais à New York était sincèrement stupéfait que je puisse, après avoir admiré sa démarche, envisager de me rendre à l'université de Madison (Wisconsin), haut lieu des traitements mathématico-formels de données démographiques, pour m'y enquérir de leurs instruments d'enquête : pourquoi diable ! aller « chez ces gens-là » ? mon accord avec le style de preuve interactionniste n'aurait-il été que de pure courtoisie ? La cause de la sociologie devient vite la cause d'un parti sociologique dans un pays qui ne connaît pas, dans ce rôle, les partis politiques sectaires.

6. À partir de la concentration de moyens que permet de rassembler une institution nationale (comme le CNRS), ce programme donnait l'exemple, fort suivi depuis, d'une ambition de recensement panoramique et géographique visant à décrire sociologiquement toute une tranche d'histoire de la société française (*Cahiers de l'observation du changement social*, Paris, Éditions du CNRS, 1982). Les douze volumes de comptes rendus font cohabiter, pour l'essentiel, des méthodologies et des langages disparates qui ne se sont jamais rejoints dans une argumentation d'ensemble, comme des équipes qui se sont surtout rencontrées par le truchement organisationnel des directeurs de l'entreprise. Mais ils contiennent aussi – vertu de l'esprit d'enquête qui sait faire flèche de tout bois... – quelques enquêtes bien venues, celles qui ont saisi l'occasion de mettre ces moyens inespérés de recherche au service de questions qu'elles auraient aussi bien logées dans n'importe quel autre financement de programme : vertu des crédits publics...

7. Sur cette affirmation, qui rencontre évidemment l'opposition séculaire de tous les naturalismes pour qui un langage formalisé ou une description statistique sont censés pouvoir faire directement assertion sur le monde historique, comme c'est le cas des assertions de la physique mathématique par exemple, voir une argumentation plus développée dans J.-C. Passeron, *Le Raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, en particulier p. 154-160 et p. 373-375.

8. Pour seul exemple, à propos d'une « variable lourde » dont le codage avait fait longtemps ses preuves dans les questionnaires en sociologie de la culture (celle du « niveau de diplôme » ou du nombre d'années d'études), la particularité d'un échantillon hautement diplômé des visiteurs d'un musée a fourni l'opportunité de coder séparément, au-delà du baccalauréat, et de maintenir séparés dans tous les croisements statistiques, les sujets ayant fait des études supérieures moyennes (jusqu'à Bac + 4) et les sujets ayant fait des études supérieures longues (plus de quatre ans après le Bac) souvent confondus, à cause de leur faible fréquence relative, dans les enquêtes sur les comportements culturels de la population française. Le traitement des données a alors révélé toute une série de croisements où cette variable d'éducation fonctionnait « paradoxalement » : c'était les sujets ayant fait des études supérieures de moyenne longueur qui consacraient (au vu de l'observation et non du questionnaire) le plus de temps à la visite du musée, suivis par les sujets les plus faiblement diplômés (au-dessous du bac) et enfin par les sujets les plus hautement diplômés (4 ans et plus après le bac). Cette structure 2-1-3 de la relation entre niveau d'études et comportement culturel se trouvait attestée sur toute une série d'indicateurs, tandis que la structure 3-2-1 commandait d'autres croisements où l'allongement de la durée d'études faisait croître régulièrement l'intensité ou la fréquence d'un comportement. On voit que, lorsque le codage qui permet ce constat comparatif est praticable, la comparaison systématique entre les comportements qui obéissent à la « relation paradoxale » et ceux qui obéissent à la « relation classique » permet de préciser l'interprétation de ces deux catégories de comportement culturel : J.-C. Passeron, E. Pedler, *Le temps donné aux tableaux*, Marseille, IMEREC, 1991 ; cf. en particulier p. 37-39, 72-79.

9. Au sens qu'a magistralement et minutieusement décrit Marcel Maquet (plus proche des problèmes quotidiens de l'observateur de terrain que Marcel Mauss dans son *Manuel d'ethnographie*, cours publié en 1947 par Denise Paulme, Paris, Payot, rep. 1967, 1971) : M. Maquet, *Guide pour l'étude directe des comportements culturels*, Paris, Éditions du CNRS, 1962.

10. L'usage du questionnaire suppose que le sociologue soit devenu familier des travaux et résultats des enquêtes de « méthodologie critique » qui ont permis de tester (par la répétition de questionnaires sur échantillons « appariés » précisément) l'effet de toutes sortes de variations dans la forme du questionnement. On trouvera nombre de ces résultats techniques dans des revues spécialisées sur le domaine, par exemple *Public Opinion Quarterly*, dont la lecture n'est finalement point trop désespérante sur la vertu informative des questionnaires.

11. Sur cette distinction qui montre que la vertu probatoire de la description statistique n'enferme pas la méthode quantitative dans l'espace étroit des échantillonnages « représentatifs », cf. J. Desabie, *Théorie et pratique des sondages*, Paris, Dunod, 1966, chapitre premier.

12. M. Volle, *Analyse des données*, Paris, Economica, 1981, p. 15. Pour tout ce qui est appelé ici le sens intrinsèquement méthodologique des opérations statistiques – qu'il faut effectivement maîtriser au moins en leurs principes opératoires si on veut les faire communiquer assertoriquement avec le sens d'opérations descriptives d'une autre nature (anthropologiques, historiques, etc.) – on trouvera un exposé didactiquement lumineux dans un autre ouvrage de cet auteur *Le métier de statisticien*, Paris, Hachette, 1980. Un sociologue qui se refuserait à ce minimum de maîtrise statistique devrait alors s'interdire de jamais invoquer de chiffres, ne serait-ce que la plus simple moyenne et donc la règle de trois, et même le langage des « quantificateurs vagues » (« souvent », « parfois », « jamais », « toujours ») où elle est implicitement présente.

13. Le principe sur lequel est construit le schéma I est celui que commentait un chapitre du *Raisonnement sociologique* (« Ce que dit un tableau et ce qu'on en dit », p. 111-133) : « Une énonciation statistique devient *ipso facto* (même à son insu) une énonciation sociologique dès qu'elle entreprend d'affirmer ou de nier quelque chose à propos du monde historique » (p. 115). En outre, le schéma I essaie de représenter aussi, par ses cheminements réciproques entre la technique d'enquête et le raisonnement sociologique, le rôle que joue celui-ci dans le choix entre les différentes opérations statistiques possibles en chaque moment du traitement des données.

14. « L'expression même « d'analyse des données » est mal choisie : il vaudrait mieux dire quelque chose comme « synthèse des résultats », car ce dont elle part n'est pas un « donné » naturel, mais un résultat construit par l'application de la grille conceptuelle et aussi par les techniques que comporte un instrument statistique (vérification, extrapolation, redressement, etc.). On opère sur ce résultat une opération de synthèse (puisqu'on le résume en un petit nombre d'indications bien choisies) plutôt que d'analyse. », M. Volle, *L'analyse des données*, p. 14.

15. Jacques Bertin a précisément conçu sa théorie de la Graphique pour mettre à la disposition du chercheur un instrument, jusque-là maladroitement utilisé dans la cartographie, permettant de visualiser relations, structures et espaces. La sémiologie rigoureuse qu'il a donnée d'une grammaire monosémique de la figuration dans les deux dimensions du plan non seulement facilite la *communication* des résultats au lecteur, mais elle fournit un instrument *d'analyse* pour rechercher et extraire des relations qui autrement resteraient invisibles au sein d'un *corpus* complexe. Cf. J. Bertin, *Sémiologie graphique : les diagrammes, les réseaux, les cartes*, Paris, Gauthier-Villars, 1967.

16. Et, bien sûr, même dans les assertions des sciences nomologiques : comprendre l'universalité d'une loi, c'est comprendre un mode spécifique de l'assertion. Sur l'unité de la « compréhension rationnelle » et la diversité des argumentations scientifiques, cf. J.-C. Passeron, « Normes sociales et normes méthodologiques : à propos des styles d'intelligibilité dans les sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, 104, 1996, p. 11-55.

17. Cf., dans ce numéro, G. Lenclud, « La mesure de l'excès », p. 11-30.

18. Cf., dans ce numéro, F.-A. Isambert, « L'interprétation, source de la compréhension chez Max Weber », p. 129-151.

19. Cf., dans ce numéro, O. Guyotjeannin, « De la surinterprétation des sources diplomatiques médiévales », p. 153-162.

20. Cf. L. Goldman, *Le dieu caché*, Paris, Gallimard, 1970, ou *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1973.

21. Cf., dans ce numéro J.-P. Olivier de Sardan, « La violence faite aux données », p. 31-59.

22. Voir dans ce même numéro p. 47.

23. Cf. dans ce numéro, P. Veyne, « L'interprétation et l'interprète », p. 241-272, et « Propagande, expression, roi, image, idole, oracle », *L'Homme*, XXX (2), 1990, p. 7-26.

24. C'est le terme qu'emploie Panofsky pour définir l'exploration des « valeurs symboliques » d'une peinture qui ne se révèle que lorsqu'on met en rapport sa description iconographique avec la connaissance des contextes et des antécédents de l'œuvre : biographie, période, classe, culture, histoire des idées, des genres, etc.

25. E. Panofsky, *Meaning in the Visual Arts*, New York, Doubleday, 1955 ; la traduction française de l'introduction à ce volume figure in *Essais d'iconologie*, Paris, Gallimard, 1967. Sur les niveaux d'interprétation des œuvres proposés par Panofsky, cf. p. 25-31.

26. P. Veyne, *Le quotidien et l'intéressant*, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 169-180.

RÉSUMÉS

L'article poursuit l'analyse méthodologique et épistémologique des actes d'une enquête sociologique de type quantitatif, dont le début a été publié dans le numéro 1 de la revue. Les opérations de codage de l'information recueillie par un questionnaire, de son traitement statistique, de la synthèse des résultats et de l'écriture sociologique sont ici examinées dans leurs implications sémantiques et leur signification argumentative. Le raisonnement sociologique qui opère sur des données chiffrées est décrit dans sa différence avec le raisonnement technique du statisticien, lequel ne fait pas intervenir directement dans ses calculs le sens empirique de ses assertions sur le monde. L'interprétation du sens culturel des actions soumises à la mesure caractérise, tout au long de l'enquête, les décisions spécifiques que prend le sociologue dans son usage des méthodes quantitatives. Le débat sur la « surinterprétation » des données empiriques par la théorie conduit ainsi à mieux marquer le rôle de l'esprit d'enquête dans la définition du caractère scientifique de la sociologie.

The article continues a methodological and epistemological analysis of the different stages of a sociological inquiry of the quantitative type; the first part was published in *Enquête* 1. The various operations by which the information received via a questionnaire is coded, then treated statistically, the synthesis of the results thus obtained and their sociological aspects are all examined here for their semantic implications and the importance of the arguments they represent. The sociological reasoning governing the statistical data is described insofar as it differs from the technical reasoning of a statistician who does not bring the empirical sense of his assertions and claims about the world directly into play when making his calculations. All the information submitted to the inquiry is subjected to a culture-based interpretation : this is what characterises the specific decisions taken by the sociologist when applying quantitative methods. The debate on “overinterpretation” of empirical data by too much theorising thus serves to underline the role of the spirit of inquiry in the definition of sociology as a science.